
RAPPORT ANNUEL INTEGRITE

2023

Objet du rapport

Ce rapport renseigne sur le nombre et la qualité des plaintes introduites auprès de Brulocalis pour des questions d'intégrité.

Année de référence

2023.

Analyse

Aucune plainte n'a été déposée auprès de Brulocalis.

Conclusions et recommandations de la cellule intégrité

La cellule intégrité de Brulocalis n'a été saisie d'aucune plainte en 2023. Suite à des rencontres et discussions avec FIABEL à l'été 2023 (coupole représentative des acteurs institutionnels) et en prévision du prochain screening de la Coopération belge, il est décidé de revoir en 2024 la base documentaire (code éthique – politique et règles de fonctionnement – formulaire de dépôt de plainte) en vue d'y apporter toutes les adaptations nécessaires éventuelles afin de se conformer notamment avec *l'AR du 28 02 2023 érigeant la charte d'intégrité existante en matière de coopération au développement en référence nationale pour la politique d'intégrité et créant un point de contact central pour les victimes d'abus dans la Coopération au Développement.*